

Le Sénat retoque le projet de loi du gouvernement sur les tarifs progressifs de l'énergie

Le Monde.fr avec AFP et Reuters | 31.10.2012 à 01h48 • Mis à jour le 31.10.2012 à 09h40

Abonnez-vous
à partir de 1 €

Réagir ★ Classer Imprimer Envoyer

Partager    

 Recommander

 Envoyer

 467 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.



La ministre de l'écologie, Delphine Batho, à l'Assemblée nationale, le 11 juillet. | CHARLES PLATIAU/Reuters

Le Sénat a torpillé, dans la nuit de mardi à mercredi, le texte du PS sur la tarification progressive de l'énergie. Fait inédit, c'est une alliance de circonstance entre les communistes et l'UMP qui a eu raison de ce projet de loi, défendu par le gouvernement. C'est le premier texte soutenu par l'exécutif à être retoqué par une chambre du Parlement depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

La motion d'irrecevabilité présentée par les sénateurs communistes du CRC, déjà votée jeudi en commission des affaires économiques, a été ratifiée avec l'apport des voix des sénateurs UMP et centristes par 187 voix contre 156.